



COMMUNIQUE DE PRESSE

REUNION SUR L'EVALUATION DU PROGRAMME DE RESILIENCE ECONOMIQUE ET SOCIALE DANS LES SECTEURS DU TOURISME ET DES TRANSPORTS AERIENS.

Ce mardi 18 Août 2020 à 10 heures s'est tenue au Ministère du Tourisme et des Transports Aériens à Diamniadio une réunion sur l'évaluation du Programme de Résilience Economique et Sociale dans les secteurs du tourisme et des transports aériens en présence du Ministre Alioune SARR, en charge des deux secteurs et du Général François NDIAYE, Président du Comité de suivi FORCES COVID 19.

Cette importante rencontre a enregistré les communications de :

- Monsieur Aliou GNING, Secrétaire Permanent du Crédit Hôtelier et Touristique sur la mobilisation et l'utilisation des ressources du crédit dans le cadre du PRES ;
- Monsieur Ismaila NDIONE, Directeur de la Réglementation Touristique, sur les hôtels réquisitionnés dans le cadre de la prise en charge des cas de covid 19 par l'Etat ;
- Monsieur Oumar Khassimou DIA, Directeur des Transports Aériens, à propos de la mise en place et de l'exécution des fonds du Crédit du Transport Aérien ainsi que de la subvention accordée par le MTTA aux structures du portefeuille de l'Etat ;
- Monsieur Ibrahima KANE, Directeur Général de Air Sénégal sur le financement accordé par l'Etat à la compagnie.

Au total, dans le cadre du Plan de Résilience Economique et Social pour faire face à l'impact de la pandémie de la Covid 19 dans les secteurs touristiques et des transports aériens, l'Etat du Sénégal, à travers le Ministère du Tourisme et des Transports Aériens a ainsi injecté dans la période de Mars à Juillet 2020, une enveloppe globale de 77 milliards de Francs CFA répartie ainsi qu'il suit :

- 45 milliards de FCFA affectés au Hub d'Air Sénégal, qui ont permis de conserver 300 emplois directs et de maintenir 08 avions en état fonctionnel pour un redéploiement optimal ;
- 15 milliards ont été alloués au Crédit Hôtelier et Touristique pour soutenir toutes les entreprises de la chaîne de valeur touristique et hôtelière. Ce qui a permis de financer : 123 agences de voyages, 353 établissements d'hébergement toutes catégories confondues, 245 restaurants, 1167 Guides et artisans et 02 structures de soutien représentées par les parcs et réserves, pour un montant global de 8.500.634.840 FCFA ;
- 05 milliards ont servi au soutien et à l'accompagnement des entreprises et agences du portefeuille de l'Etat ;
- 05 milliards ont aussi été alloués au Crédit du Transport Aérien pour financer 33 entreprises et préserver 1458 emplois ;
- 12 milliards affectés au paiement des hôtels réquisitionnés dans le cadre de la prise en charge des cas de covid 19, exécutés par les services du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale ;

Ces importants efforts, consentis par l'Etat du Sénégal, à travers le Ministère du Tourisme et des Transports Aériens ont permis de sauvegarder les outils de travail, de préserver les emplois et de jeter les bases d'une reprise optimale des activités dans ces deux secteurs.